REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 1 septembre 2016

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, JEANNIN Maryse, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, SCALABRINO Maryline, STANESCU Gisèle.

Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice.

Secrétaire de séance : Mme Stanescu Gisèle.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Maryse JEANNIN, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 20h.

Convention du département du Doubs pour les travaux d'aménagement.

Les termes de la convention relative aux travaux d'aménagement de la traversée de notre commune sur la RD 6 et RD 48, ont été approuvés par la Commission permanente du Conseil départemental lors de sa réunion du 27 juin 2016.

A la demande du Conseil départemental, le conseil municipal a délibéré sur les clauses de cette convention et pour acter les sommes engagées par la commune.

Les travaux seront effectués par l'Entreprise COLAS avant fin 2016.

Convention Orange « pour enfouissement Grande Rue ».

L'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication sera réalisé sous maitrise d'oeuvre du SYDED (Syndicat Mixte d'Energie du Doubs).

Une convention sera signée pour figer les modalités juridiques, financières et l'échéancier prévisionnel des travaux.

Durée des travaux environ du 19 septembre à fin octobre 2016.

Pour information, l'enfouissement d'un poteau revient à environ 10 000 euros après déduction des subventions.

Taxe TCFE - SYDED.

Il s'agit du reversement par le SYDED d'une fraction de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE).

Le Comité Syndical du SYDED, lors de sa séance du 27 juin 2016, a délibéré pour prendre les décisions suivantes :

- Appliquer à la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) perçue en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le coefficient multiplicateur de six (6) à compter du 1^{er} janvier 2017, sur le territoire de ses communes membres, dont la population totale recensée par l'INSEE est inférieure ou égale à 2 000 habitants;
- o Reverser à toutes ses communes membres en lieu et place desquelles il perçoit la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE), une fraction égale à 35 % du montant de taxe perçue sur leur territoire respectif, sous réserve que ces communes prennent une délibération concordante à la présente avant le 1^{er} octobre 2016 pour application à compter du 1^{er} janvier 2017.

Considérant les décisions du SYDED et conformément aux dispositions prévues au dernier alinéa de l'article L.5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, décide :

- D'accepter le reversement par le SYDED à la commune, d'une fraction égale à 35 % du montant de Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) perçue sur le territoire de la commune, et ce à compter du 1^{er} janvier 2017;
- De donner délégation au Maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Changement de locataire à la Cure.

Suite au départ de Me Pauline BOLE, l'appartement de la cure sera reloué à Mme Nelly FAVRE. Le changement d'appartement se fera à l'arrivé d'un nouveau locataire pour le T3 que Mme FAVRE occupe actuellement.

Des affiches vont être mises pour la recherche d'un nouveau locataire.

Décision prise à l'unanimité par le conseil municipal.

Questions diverses.

1 -Courrier Mr Jean Raymond NICOD.

Propriétaire bailleur de terrains communaux agricoles sur la commune de Sombacour, Mr NICOD prend sa retraite à la fin d'année. Son fils, Mr Christophe Nicod souhaite reprendre le relais de l'exploitation agricole avec un nouveau bail.

Le conseil municipal prend acte du changement.

2 - Archives communales.

Mr Olivier TAXI, archiviste intercommunale des archives départementales s'est déplacé pour trier les archives de notre commune. Il reviendra fin octobre 2016 afin de finaliser.

3- Vitesse rapide rue des clarines.

Une demande des habitants de la rue des clarines ayant constaté que des véhicules en provenance d'Evillers roulaient trop rapidement et suite à discussion, le conseil municipal décide de poser au bout de la ligne droite avant l'entrée du village, coté Evillers, deux petits ralentisseur.

4 -Achat de terrain communal.

Par courrier, Mr Yohann PAGET sollicite l'achat d'un morceau de terrain comme terrain d'aisance sur le devant de sa maison.

Frais de géomètre, de bornage et de notaire seront à sa charge.

Le conseil municipal a validé sa demande.

5 - Travaux carré militaire du cimetière de Sombacour.

Les travaux d'entretien du carré militaire seront effectués par l'entreprise Vetter. Ils débuteront mi octobre de cette année et seront financés par le Souvenir Français.

Prochaine réunion du conseil municipal Vendredi 7 octobre 2016